

L'Administration portuaire de Belledune

Rapport Annuel 2019



portofbelledune.ca



Table des matières

- 01. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 02. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 03. MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

- 04. ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

- 05. RAPPORT DE LA DIRECTION

- 06. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

- 07. ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

- 08. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

- 09. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

- 13. FAITS SAILLANTS 2019

112 prom. Shannon Drive
Belledune, NB
E8G 2W2

(506) 522-1200
Info@portofbelledune.ca
portofbelledune.ca

Comités du conseil d'administration

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président: Paul Shannon

Danika Keeley, Iris Auclair-Bernard,
Lorio Roy

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président: Alberta Buttimer

Lucien Sonier, Lorio Roy,
Iris Auclair-Bernard

COMITÉ DES FINANCES

Président: Alberta Buttimer

Paul Shannon, Danika Keeley,
Lucien Sonier

COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président: Luc Roy

Iris Auclair-Bernard, Lucien Sonier

COMITÉ DES DONS

Président: Paul Shannon

Lorio Roy, Luc Roy,
Danika Keeley

COMITÉ AD HOC D'INFRASTRUCTURE

*(En place du 20 septembre 2018 au 1er octobre
2019 - prolongé jusqu'au 1er octobre 2020)*

Président: Iris Auclair-Bernard

Lucien Sonier, Danika Keeley,
Lorio Roy

* En raison de la pandémie de santé actuelle de COVID-19, une photo en personne n'était pas possible. Cependant, alors que nous continuons de travailler à distance, la technologie nous a aidés à rester connectés et productifs en ces temps difficiles.



Danika Keeley
Présidente



Iris Auclair-Bernard
Directrice



Alberta Buttimer
Directrice



Luc Roy
Directeur



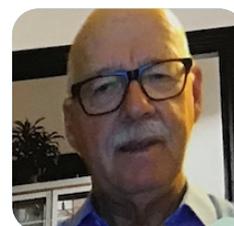
Denis Caron
Président - DG



Lorio Roy
Directeur



Lucien Sonier
Directeur



Paul Shannon
Vice-président

Message de la présidente du conseil d'administration

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration ainsi que le personnel pour avoir accepté le changement et pour leur concentration, détermination et résilience pendant cette situation inhabituelle. Mais cette capacité d'adaptation, c'est tout à fait dans notre nature, n'est-ce pas? Des hivers difficiles? Pas de problème, nous allons persévérer.

Un revers économique? Nous trouvons une façon de diversifier nos activités et de réussir. Une pandémie? Nous agirons comme chef de file national en matière de confinement et de rétablissement. Je crois que c'est en ces moments difficiles que nous constatons réellement qui est prêt à relever les défis à venir et je suis convaincue que l'Administration portuaire de Belledune est prête à ouvrir la voie.

Il est essentiel d'avoir une direction claire et une gestion réfléchie. Les initiatives que nous avons entreprises, les investissements que nous faisons, nous permettent de porter le fardeau du développement économique régional. Nous sommes prêts à contribuer au succès de cette industrie maintenant et pour l'avenir.

Je suis fière d'être la présidente du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune dans cette période des plus dynamiques de l'histoire du Port. Nous avons l'occasion de diriger le changement dans notre région et d'améliorer les choses. L'Administration portuaire de Belledune joue un rôle essentiel dans la collectivité et je me réjouis à l'idée de voir ce que l'avenir nous réserve. Nous sommes prêts à relever de nouveaux défis, à saisir de nouvelles occasions et à faire affaire différemment!



Danika Keeley

Présidente du Conseil d'administration

Nous sommes prêts à relever de nouveaux défis, à saisir de nouvelles occasions et à faire affaire différemment!

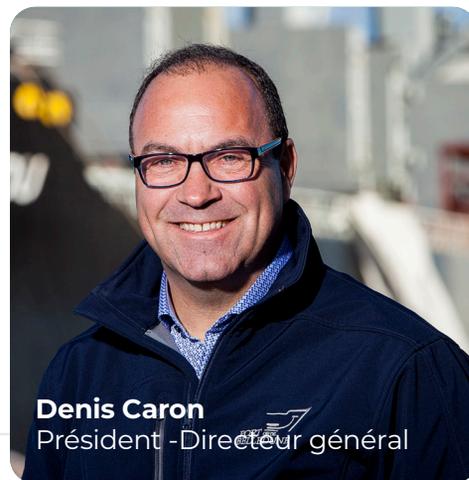
Danika Keeley
Présidente du Conseil d'administration

Message du Président-directeur général

L'année 2019 a vu le jour sous le thème général de planification de l'avenir, ce qui représente sans aucun doute cette dernière année. Pendant que nous entretenons une relation de travail avec nos partenaires et entamons de nouveaux projets, nous adoptons la croyance des Premières Nations selon laquelle l'excellence d'un processus décisionnel tient à la prise en compte des résultats actuels et pour les sept générations à venir. Les projets et initiatives qui se concrétisent au Port sont caractérisés par le dévouement et l'engagement à l'égard de notre mission et de notre vision, et font foi de nos efforts en tant que moteur économique de la région et membre responsable de la collectivité.

Au cours des dernières années, en ma qualité de président-directeur général, j'ai tenté de renforcer la solidité de notre situation financière et de notre équipe. Je crois sincèrement que nous avons la force d'âme et la souplesse nécessaires pour traverser n'importe quel défi. La région a récemment subi plusieurs coups : la fermeture de la fonderie, la suspension des activités de Trevali et la COVID-19. En effet, nous sommes fin prêts à servir de chef de file dans le rétablissement économique du nord du Nouveau-Brunswick. Nous vivons un moment de croissance et d'investissement grâce à la planification stratégique de notre conseil et à une excellente exécution de la part de notre personnel. Nous analysons régulièrement notre gamme de produits et surveillons le marché de près pour assurer l'atténuation des effets préjudiciables.

Ce qui ne changera pas au cours de cette situation incertaine, c'est que l'APB continuera de prendre les devants pour choisir la voie de la prospérité et de la croissance économique de la région parce que nous travaillons d'arrache-pied chaque jour pour nous améliorer. Nous continuons d'investir dans les secteurs qui comptent. Grâce à notre plan directeur, nous nous apprêtons à satisfaire à la demande et à favoriser une croissance encore



Denis Caron
Président - Directeur général

L'APB continuera de prendre les devants pour choisir la voie de la prospérité et de la croissance économique de la région parce que nous travaillons d'arrache-pied chaque jour pour nous

plus durable. Nous nous penchons sur des projets et une technologie plus écologique, avec pour objectif de devenir chef de file dans l'industrie marine verte.

Pour s'attaquer directement à tous ces objectifs, l'Administration portuaire de Belledune a centré ses efforts sur l'embauche des meilleurs candidats de la région. Nous avons depuis toujours d'excellents employés au Port, et je suis fier d'annoncer que nous venons encore une fois de gagner en force. Je souhaite remercier tout le personnel et le conseil d'administration pour leurs efforts et pour avoir cru en notre plan. Il est évident que nous pouvons faire des merveilles lorsque nous visons tous le même objectif!



Denis Caron, Président-directeur général



États Financiers Condensés administration portuaire de belledune

Rapport de la direction

Les états financiers condensés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintien des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournies à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers.

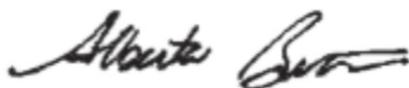
Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité de vérification a été nommé

afin de superviser, au nom du Conseil d'administration, le processus de la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de vérification examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes. Le Comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité de vérification.

Le Comité de vérification a également la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

Le 26 mars 2020



Alberta Buttimer, CPA, CA
Présidente du Comité de vérification



Denis Caron
Président-directeur général

Rapport du vérificateur indépendant

Au Conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune

Opinion

Les états financiers condensés, qui comprennent l'état condensé de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état condensé des résultats et du résultat global pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, sont dérivés des états financiers audités de l'Administration portuaire de Belledune pour l'année terminée le 31 décembre 2019.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints donnent une image fidèle des états financiers audités de l'Administration portuaire de Belledune, conformément à la base de présentation décrite à la note 2.

États financiers condensés

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations à fournir requises par les Normes internationales d'information financière. Les états financiers condensés et le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers condensés ne sont pas un substitut pour les états financiers audités ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant. Les

Bathurst, Canada
Le 26 mars 2020

états financiers condensés et le rapport de l'auditeur indépendant des états financiers condensés ne reflètent pas l'effet des événements subséquent à la date du rapport des états financiers audités.

Les états financiers audités et le rapport de l'auditeur indépendant

Nous avons exprimé une opinion d'audit non modifiée sur les états financiers dans notre rapport daté du 26 mars 2020.

Responsabilités de la direction pour les états financiers condensés

La direction est responsable de la préparation des états financiers condensés conformément à la base de présentation décrite à la note 2.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion concernant si les états financiers condensés présentent une image fidèle des états financiers audités basé sur nos procédures, qui ont été complétées conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA) 810 – Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés.



Comptables professionnels agréés

Administration portuaire de Belledune

État des résultats et du résultat global

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre | 2019 | 2018 |
|--|---------------------|---------------------|
| Revenus | | |
| Services portuaires | 2 173 912 \$ | 2 602 829 \$ |
| Revenus de location | <u>6 492 347</u> | <u>6 333 004</u> |
| | <u>8 666 259</u> | <u>8 935 833</u> |
| Dépenses | | |
| Salaires et avantages sociaux | 1 401 528 | 1 014 405 |
| Entretien et réparations | 819 172 | 641 050 |
| Honoraires professionnels et frais de consultation | 1 023 353 | 1 241 058 |
| Amortissement | 2 029 681 | 1 904 149 |
| Frais sur les revenus bruts (Note 8) | 179 330 | 184 340 |
| Autres dépenses d'exploitation | <u>962 647</u> | <u>863 706</u> |
| | <u>6 415 711</u> | <u>5 848 708</u> |
| Bénéfice avant frais d'intérêts et revenus de placement | <u>2 250 548</u> | <u>3 087 125</u> |
| Frais d'intérêts et revenus de placement | | |
| Frais d'intérêts | (361 012) | (420 511) |
| Revenus de placement | <u>301 558</u> | <u>281 167</u> |
| | <u>(59 454)</u> | <u>(139 344)</u> |
| Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global | 2 191 094 | 2 947 781 |
| Autre élément du résultat global | | |
| Gain (perte) actuariel sur régime à prestations définies | <u>58 000</u> | <u>(42 000)</u> |
| Total du bénéfice net et du résultat global | <u>2 249 094 \$</u> | <u>2 905 781 \$</u> |

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés

État de la situation financière

Au 31 décembre

2019

2018

Actif à court terme

| | | |
|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Encaisse et dépôts à terme | 9 998 650 \$ | 14 347 960 \$ |
| Comptes clients | 554 989 | 303 666 |
| Charges payées d'avance | <u>130 336</u> | <u>183 852</u> |
| | 10 683 975 | 14 835 478 |

Actif à long terme

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| Actif au titre de prestations constituées | 163 000 | 102 000 |
| Dépôts (Note 4) | 3 860 000 | 3 860 000 |
| Certificat de revenu de placement garanti | 5 000 000 | 2 500 000 |
| Immobilisations corporelles (Note 5) | 58 662 427 | 55 531 613 |
| Autre actif | <u>34 265</u> | <u>-</u> |
| | 67 719 692 | 61 993 613 |

78 403 667 \$ **\$ 76 829 091 \$**

Passif à court terme

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 1 888 042 \$ | 983 471 \$ |
| Dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 7) | 1 147 528 | 1 345 807 |
| Revenu différé | <u>20 000</u> | <u>310 849</u> |
| | 3 055 570 | 2 640 127 |

Passif à long terme

| | | |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Avantages sociaux futurs | 152 550 | 153 832 |
| Dette à long terme (Note 7) | 14 211 980 | 15 300 659 |
| Revenu différé (Note 4) | <u>3 860 000</u> | <u>3 860 000</u> |
| | 21 280 100 | 21 954 618 |

Capitaux propres

| | | |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Surplus d'apport | 22 278 564 | 22 278 564 |
| Autre élément du résultat global | 144 000 | 86 000 |
| Surplus | <u>34 701 003</u> | <u>32 506 909</u> |
| | 57 123 567 | 54 874 473 |

78 403 667 \$ **\$ 76 829 091 \$**

Dépendance économique (Note 6)

Engagements (Note 8)

Au nom du conseil d'administration

Événement subséquent (Note 9)



Danika Keeley
Présidente du conseil



Alberta Buttimer, CPA, CA
Présidente du comité de vérification



Denis Caron
Président-directeur général

Notes afférentes aux états financiers

1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, Promenade Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

2. Mode de présentation

Les états financiers, à partir desquels les états financiers condensés ont été résumés, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par le Bureau international des normes comptables (IASB), qui sont en vigueur à la fin de la période de présentation. Les principales conventions comptables de l'Administration sont conformes, à tous égards importants, aux recommandations de l'IASB.

3. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Installations de mouillage et dragage | 32, 38 et 40 ans |
|---------------------------------------|------------------|

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Immeubles | 10, 37 et 40 ans |
| Services publics, routes et surfaces | 10, 19, 20, 29 et 30 ans |
| Machinerie et équipement | 3, 5 et 10 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 3 et 5 ans |

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéficiaires dans les autres revenus ou autres dépenses.

Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

Paievements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont estimés par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts, et sont payés par l'Administration chaque année à la date d'échéance indiquée. Les frais sont passés en charges dans les états financiers de l'exercice en cours sur la base des montants facturés à l'Administration.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

Prestations de retraite

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Notes afférentes aux états financiers

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuaire indépendant en utilisant la méthode des bénéfices projetés au prorata du service. L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux de salaires anticipés. Le facteur

d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période de temps pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

4. Dépôt

L'Administration a reçu des dépôts liés à une transaction potentielle future que l'Administration prévoit l'achèvement durant l'exercice 2020. En conséquence du dépôt, le revenu différé du même montant a été comptabilisé.

5. Immobilisations

| | | | <u>2019</u> | | | 2018 |
|---------------------------------------|---------------|----------------------|------------------------|----|------------------------|------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | | Valeur comptable nette | |
| Terrain | 16,881 | - | 16,881 | \$ | 16,881 | \$ |
| Installations de mouillage et dragage | 45,456 | 23,922 | 21,534 | | 22,613 | |
| Immeubles | 15,733 | 4,800 | 10,933 | | 10,300 | |
| Services publics, routes et surfaces | 11,854 | 8,889 | 2,965 | | 3,387 | |
| Machinerie et équipement | 1,316 | 1,061 | 255 | | 316 | |
| Projets de construction en cours | 6,094 | - | 6,094 | | 2,035 | |
| | <u>97,334</u> | <u>38,672</u> | <u>58,662</u> | \$ | <u>55,532</u> | \$ |

Notes afférentes aux états financiers

6. Dépendance économique

Approximativement 48,5 % (2018 – 48 %) des revenus de location de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick. Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick prend fin le 31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.

7. Dette à long terme

Emprunts bancaires portant intérêt à 2,18% remboursable en versements trimestriels égaux de 81 957 \$ et 28 750 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2021.

| | 2019 | 2018 |
|--|----------------------|---------------|
| | \$ 13,339,101 | \$ 14,365,729 |

APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit : niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$; niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$; niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$.

| | |
|------------------|-----------|
| 2,460,000 | 2,780,000 |
|------------------|-----------|

Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur l'hypothèse que l'Administration aura un niveau d'occupation plus élevé que 50 % chaque année après 2019 utilisant un taux d'actualisation de 3 %.

| | |
|-------------------|------------|
| (439,593) | (499,263) |
| 15,359,508 | 16,646,466 |

Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année

| | |
|----------------------|---------------|
| 1,147,528 | 1,345,807 |
| \$ 14,211,980 | \$ 15,300,659 |

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit:

| | | |
|------|-----------|----|
| 2020 | 1,147,528 | \$ |
| 2021 | 1,170,689 | \$ |
| 2022 | 1,195,013 | \$ |
| 2023 | 1,439,092 | \$ |
| 2024 | 1,463,199 | \$ |

Notes afférentes aux états financiers

8. Engagements

Frais reliés au revenu brut

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

9. Événement subséquent

Depuis le 31 décembre 2019, la propagation de COVID-19 a gravement touché de nombreuses économies locales autour du globe. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les entreprises sont contraintes de cesser ou de limiter leurs opérations pendant de longues périodes ou des périodes indéfinies. L'Administration a déterminé que ces événements ne sont pas des événements ajustables. En conséquence, la situation financière et les résultats d'exploitation au et pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'a pas été ajusté pour refléter leur impact. La durée et l'impact de COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et des banques centrales, n'est pas clair pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats de l'Administration pour les périodes futures.

FAITS SAILLANTS

2019

Financement fédéral 17 millions \$

Infrastructure terminaux 3 et 4

Une annonce du gouvernement du Canada a eu lieu en juillet pour indiquer que le gouvernement du Canada s'engageait à verser 17 millions de dollars pour un projet d'infrastructure important aux terminaux 3 et 4 du Port. Le projet devrait améliorer l'efficacité et la capacité du Port, tout en l'aidant en général à répondre à la demande toujours croissante de la part des clients.



Financement provincial 7 millions \$

Projet d'expansion de l'infrastructure

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Blaine Higgs, a fait la visite du Port de Belledune le 24 octobre 2019. Après l'annonce d'un investissement gouvernemental de 7 millions de dollars dans un projet d'expansion des infrastructures pour augmenter la capacité du Port, le premier ministre Higgs est venu observer la construction et se renseigner sur les projets futurs du Port.

Le projet propose le remplissage d'eau entre les terminaux 3 et 4, ce qui ajoutera 15 000 mètres carrés au poste. Cette mesure rehaussera grandement l'efficacité des opérations de manutention de cargaison et contribuera à augmenter la capacité actuelle.



Cérémonie de lever du drapeau avec communautés Mi'gmaq

FAITS SAILLANTS
2019

Le 4 juin, le Port a accueilli les chefs des Premières Nations de la région à l'occasion d'une cérémonie officielle de lever du drapeau du Grand conseil micmac. Le drapeau flotte maintenant devant le bâtiment administratif du Port de Belledune et y demeurera en permanence en l'honneur du peuple micmac et de sa terre.

De plus, le 31 mai marquait le premier anniversaire de la signature du Protocole de relations, d'engagement et de

consultation conclu entre le Port et les Premières Nations de la région. Au cours de la première année, on a mis en place des pratiques de consultation constructives, tiré profit des relations existantes et présenté des occasions d'apprentissage. Tous ces éléments et bien d'autres devraient continuer à prendre de l'ampleur au cours de la deuxième année du Protocole.



NETTOYAGE DES RIVES

Le port recherche constamment des moyens d'être plus respectueux de l'environnement. Une des façons de rester progressiste et responsable est notre adhésion à l'organisation Green Marine. Green Marine est un programme volontaire pour les participants qui aborde les principaux problèmes environnementaux grâce à des indicateurs de performance pertinents pour les opérations de l'industrie maritime. Les participants comparent leur performance annuelle et font vérifier leurs résultats par un vérificateur externe accrédité.

Cette année, le port s'est fixé pour objectif d'augmenter le niveau de l'une des certifications, et une partie des tâches requises pour gravir les échelons comprenait la participation à un effort de nettoyage du littoral.

Le port a décidé d'accueillir sa propre équipe de nettoyage du littoral le 4 novembre 2019. Les employés se sont réunis et ont passé l'après-midi à ramasser les ordures et les débris le long du rivage de Harbourview dans la ville de Bathurst. Le Port a organisé un nettoyage du littoral pour aider à retirer les déchets sur la rive le long du boulevard Harbourview à Bathurst. Tout compte fait, l'équipe a ramassé plus de 125 livres de déchets du littoral!



Fondation des bibliothèques publiques du N.-B: Programme Port de Belledune "Empruntez l'Internet"

Le Port de Belledune a collaboré avec la Fondation des bibliothèques publiques du N.-B. dans le but d'offrir un accès wifi gratuit dans les bibliothèques du Nouveau-Brunswick! Chaque bibliothèque installera un routeur sans fil pour garantir que vous pouvez accéder à Internet lorsque vous en avez besoin!



FAITS SAILLANTS 2019



Contributions & participation avec le North Shore Regiment

Changement des couleurs du régiment + ET voyage en Europe pour tracer le chemin du North Shore Regiment (75e anniversaire du débarquement en Normandie)

Le 6 juin marque le 75e anniversaire du débarquement de Normandie, en France. Le North Shore Regiment, qui est profondément enraciné dans les collectivités de la rive nord et les collectivités acadiennes du Nouveau-Brunswick, a joué un rôle essentiel ce jour-là en prenant pied sur les plages de Normandie, ce qui a enclenché la libération de l'Europe. Récemment, en mai, le régiment a reçu son nouveau drapeau, qui souligne le sacrifice du régiment dans tous les combats qu'il a menés depuis sa création. Le Port est fier d'avoir contribué au fonds du patrimoine pour rendre cela possible.

Le fonds du patrimoine vise aussi à transmettre des connaissances et des travaux afin de raconter l'histoire aux jeunes générations et à perpétuer l'histoire du North Shore Regiment. Le Port a versé un don au district scolaire Anglophone North afin d'aider le fonds du patrimoine à envoyer des jeunes en Europe pour refaire le trajet emprunté par le North Shore Regiment. Ils auront la chance de voir et de découvrir l'histoire eux-mêmes, à l'endroit exact où elle se déroulait il y a 75 ans. Il s'agit d'une occasion unique pour les élèves, et le Port, ainsi que tout le monde dans la communauté, a très hâte d'avoir des nouvelles de leurs aventures.



Tournoi de golf 2019 28 équipes - le plus de personnes jamais enregistrées. Fonds collectés affectés à la bourse

Le 17 septembre 2019, le Port de Belledune a tenu son tournoi de golf annuel au club de golf Gowan Brae avec des joueurs d'un peu partout au Nouveau-Brunswick.

Cette année, le tournoi a enregistré un nombre record d'inscriptions, c'est-à-dire un total de 28 équipes de 4 joueurs. À la fin de cette belle journée ensoleillée, une équipe d'Eel River Bar a remporté le grand prix!

De plus, le Port souhaite encore une fois remercier tous les commanditaires du tournoi. Les fonds recueillis grâce aux commandites seront de nouveau versés au programme de bourses d'étude de l'APB pour le CCNB/NBCC, qui remet chaque année quatre bourses à des étudiants de ces collèges inscrits aux programmes de métiers désignés.

2019
Contributions à plus de

100

différents événements
et organisations

Le port demeure déterminé à être ancré dans la communauté! En 2019, le port a réinvesti des fonds dans la communauté grâce à des dons et des commandites à plus de 100 événements et organisations différents dans la région! Il s'agissait notamment de festivals, d'organismes sans but lucratif, de clubs, d'organisations bénévoles et plus encore.

FAITS SAILLANTS
2019

CGCS Captain Molly Kool visite le port de Belledune

Le Port de Belledune est heureux d'accueillir le tout dernier ajout au parc de brise-glace de la Garde côtière canadienne, CGCS Captain Molly Kool. Bien que son port d'attache soit à St. John's (T.-N.-L.), le brise-glace a fait son chemin à travers les eaux glacées de la baie des Chaleurs le mois dernier.

Premier nouveau brise-glace inauguré depuis 25 ans, il est nommé en l'honneur d'une figure féminine incroyable dans l'histoire maritime. Née à Alma, au Nouveau-Brunswick, en 1916, la capitaine Myrtle (Molly) Kool est la première femme de l'Amérique du Nord à devenir titulaire d'un brevet de capitaine de navire.

Cependant, tout comme il existe encore des obstacles pour les femmes sur le marché du travail actuel, on a d'abord refusé à la capitaine Molly la possibilité d'obtenir son

brevet, puisque la réglementation des transports maritimes employait le pronom « il » pour parler d'un capitaine. Après s'être démenée continuellement et avoir passé des tests plus rigoureux que la norme, elle a obtenu son brevet de capitaine côtier en 1939. Elle a ouvert la voie aux femmes souhaitant poursuivre une carrière dans un domaine à prédominance masculine.

Puisque le 8 mars est la Journée internationale des femmes et que du thème de l'activité, #InnoverPourChanger, fait valoir les carrières où les femmes sont sous-représentées, la capitaine Molly Kool est un symbole local de réussite extraordinaire. Elle sera toujours reconnue comme marin courageuse qui a transporté des cargaisons sur la baie de Fundy.





Belledune Port Authority

112 prom. Shannon
Belledune, NB
E8G 2W2
(506) 522-1200
Info@portofbelledune.ca
portofbelledune.ca

